

RAPPORT ANNUEL

2019 - 2020



heritagetrust.on.ca/fr



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Produit par :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d’autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie du patrimoine ontarien, ses programmes, ses événements et ses publications, veuillez consulter heritagetrust.on.ca/fr ou communiquer avec Marketing et Communications :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, bureau 302
Toronto (Ontario)
M5C 1J3

ATS : 711 416 325-5000
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : heritagetrust.on.ca/fr

© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2021
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2021

Produit par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l’Ontario).

Also available in English.

Numéro de la Convention Poste-publication 1738690

SEO
En anglais : ISSN 1916 –3703 (Online)
En français : ISSN 1916 – 3711 (En ligne)
ISBN 0-7794-5434-0

01/21

Photo : Destination Ontario.

Connectez-vous dès aujourd’hui à l’adresse
heritagetrust.on.ca/connecter.

Suivez-nous sur les médias sociaux!

 [@ontarioheritagetrust](https://www.facebook.com/ontarioheritagetrust)  [@ONheritage](https://twitter.com/ONheritage)

 [@PatrimoineON](https://www.instagram.com/PatrimoineON)  [@Fiduciedupatrimoineontarien](https://www.linkedin.com/company/Fiduciedupatrimoineontarien)

Ontario 

 FIDUCIE DU
PATRIMOINE
ONTARIEN

Un organisme du gouvernement de l’Ontario

Table des matières

Message du président et de la directrice générale	4
Orientation stratégique.	6
Conseil d’administration de 2019-2020	8
Faits saillants de 2019-2020.	9
Donateurs et partenaires	13
Rapport de la vérificatrice indépendante et états financiers	19

Message du président et de la directrice générale

La Fiducie du patrimoine ontarien (la Fiducie) est un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Elle prend soin du patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel, riche et diversifié de l'Ontario, le commémore et le partage. Nous travaillons avec des partenaires dans tout l'Ontario pour partager et célébrer la diversité des lieux, des expériences, des langues, des coutumes et des perspectives de notre province.

La Fiducie assure les fonctions de fiduciaire et d'intendant du patrimoine pour la population de l'Ontario et, dans ce rôle, la Fiducie interprète également l'histoire de l'Ontario, éduque les Ontariens et célèbre la diversité de la province.

Tout au long de l'année, la Fiducie a accueilli plus d'un million de participants à ses sites et programmes et a recueilli plus de 630 000 visites sur son site Web. La Fiducie s'est également engagée auprès de 85 % des municipalités de l'Ontario et de nombreuses communautés autochtones.

La Fiducie a produit un impact économique total de 39 millions de dollars sur le produit intérieur brut pour l'économie ontarienne.

En 2019-2020, la Fiducie a :

- présenté un budget équilibré, recueillant plus de 65 % de ses recettes brutes annuelles et donnant une impulsion économique à la conservation du patrimoine et au tourisme;
- accueilli des productions théâtrales à succès au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (EWG), notamment *Come From Away*, *Lil' Red Robin Hood* et *Caroline, or Change*, ainsi que le Festival international du film de Toronto.
- contribué de manière importante à la qualité de vie des Ontariens et a soutenu la croissance économique de nombreuses communautés locales et régionales;
- promu l'antiracisme et la diversité par une interprétation inclusive de l'histoire et des activités et événements de commémoration;
- augmenté le nombre de donateurs individuels et atteint un taux de renouvellement des donateurs de 80 %;
- accru l'accès accru à la programmation culturelle et patrimoniale grâce à Portes ouvertes Ontario (POO), qui a accueilli plus de 465 000 visiteurs dans environ 900 sites culturels et patrimoniaux de l'Ontario;
- reconnu les contributions exceptionnelles de nombreux Ontariens, organismes et projets dans le cadre de la cérémonie annuelle de remise des Prix du lieutenant-gouverneur pour réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien, qui s'est tenue en février 2020;

- collaboré avec des partenaires de la région de Peel, de Credit Valley Conservation et du Bruce Trail Conservancy pour superviser la mise en œuvre d'améliorations de la gestion des visiteurs aux badlands de Cheltenham;
- contribué de manière importante à la qualité de vie des Ontariens et a soutenu la croissance économique de nombreuses communautés locales et régionales;
- promu l'antiracisme et la diversité par une interprétation inclusive de l'histoire et des activités et événements de commémoration.

Tout en célébrant les réalisations à notre actif en 2019-2020, nous avons hâte de nous atteler à l'important travail qui nous attend au cours de la prochaine année. Grâce à l'appui d'une équipe dévouée et compétente de professionnels du domaine du patrimoine, de membres distingués de notre conseil d'administration, de partenaires, de bailleurs de fonds et de bénévoles, la Fiducie demeure un centre d'excellence et d'expertise pour la population ontarienne.

John Ecker

Président, conseil d'administration, Fiducie du patrimoine ontarien

Beth Hanna

Directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien

Orientation stratégique

Notre mandat

En vertu de la Loi sur le patrimoine de l’Ontario, L.R.O. 1990, la Fiducie du patrimoine ontarien (FPO ou « Fiducie ») a un vaste mandat à l’échelle de la province pour déterminer, protéger, promouvoir et conserver le patrimoine de l’Ontario sous toutes ses formes. La Fiducie assure les fonctions de fiduciaire et d’intendant du patrimoine pour la population de l’Ontario. À ce titre, elle est habilitée à conserver le patrimoine culturel et naturel d’importance provinciale, à interpréter l’histoire de l’Ontario, à éduquer la population ontarienne sur son importance dans notre société et à célébrer la diversité de la province. Le mandat de la Fiducie comprend trois principaux domaines de responsabilité :

1. Détenir, gérer et protéger un portefeuille de biens patrimoniaux d’importance provinciale.
2. Agir en tant que centre d’expertise sur la protection et la conservation des biens patrimoniaux d’importance provinciale et locale.
3. Promouvoir le patrimoine et éduquer le public sur le rôle et l’importance du patrimoine.

Notre vision

Un Ontario où les lieux, les paysages, les traditions et les histoires qui incarnent notre patrimoine sont reflétés, valorisés et conservés pour les générations futures.

Notre mission

- Constituer le centre d’information, de connaissances et d’expertise en matière de patrimoine.
- Guider en faisant preuve d’excellence en matière de conservation culturelle et naturelle.
- Favoriser la compréhension et l’appréciation de notre passé par le biais de nos programmes et événements.
- Donner une voix à la diversité des personnes et des lieux de l’Ontario.

Nos valeurs

- Des représentations inclusives et aux multiples facettes du patrimoine de la province qui reflètent notre diversité et notre complexité.
- La conservation intégrée et collaborative du patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel.
- L’archéologie, les paysages de la mémoire, les récits, les traditions et les langues autochtones en tant que ressources patrimoniales irremplaçables d’importance culturelle.
- Une planification communautaire holistique et durable qui sert le bien public et établit un sens du lieu, une identité civique et une permanence par l’intégration de l’ancien et du nouveau.
- La découverte, la connaissance et la vision, générées par le patrimoine culturel, qui favorisent l’affiliation et la réconciliation culturelles et nous permettent de mieux nous comprendre.
- La centralité de la conservation du patrimoine dans la gérance environnementale efficace et dans la création de communautés durables et résilientes.
- Le potentiel du patrimoine à inspirer, à stimuler la créativité et à nous inciter à léguer aux générations futures des connaissances, des récits et des histoires, ainsi qu’un environnement culturel diversifié et authentique.

Nos thèmes et objectifs stratégiques

Les cinq thèmes et objectifs stratégiques de la Fiducie constituent le cadre de nos processus, buts, actions et performances.

Guider

- Démontrer une approche holistique, innovante et intégrée de la conservation.
- Collaborer pour renforcer les capacités de la communauté en matière de conservation.
- Démontrer la pertinence et l’importance d’une compréhension partagée et aux multiples facettes de notre passé et de notre présent, tout en révélant et en célébrant la manière dont elle peut inspirer notre avenir.
- Tisser des relations avec les communautés autochtones pour soutenir la protection et la célébration du patrimoine et de l’identité autochtones.

Conserver

- Gérer activement les terres, les paysages culturels et les ressources culturelles dans le but de préserver, de protéger et de promouvoir leurs valeurs et caractéristiques patrimoniales.
- Transformer la compréhension qu’a l’Ontario du lien entre le patrimoine culturel, la conservation et la protection et la durabilité de l’environnement.

Éduquer

- Favoriser l’appréciation du patrimoine culturel et naturel de l’Ontario et créer des liens avec celui-ci. Refléter et partager la diversité du patrimoine matériel et immatériel de la province.
- Déterminer, sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel.

Inspirer

- Attirer de nouveaux publics en mettant l’accent sur la diversité des programmes et des possibilités.
- Inviter les Ontariens à partager, à valoriser et à célébrer les récits complexes dont nous avons hérité. Offrir des programmes pour cultiver la participation et l’enthousiasme des jeunes à l’égard du patrimoine

Réaliser l’excellence

- Respecter des normes élevées et les pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de gestion et de viabilité budgétaire, et de responsabilité.
- Démontrer une culture de diversité, d’inclusion, de respect et de professionnalisme.
- Promouvoir l’innovation et la créativité, la responsabilité sociale et environnementale.
- Apporter des compétences, des ressources et des perspectives différentes aux initiatives clés en créant des partenariats et des collaborations.

Conseil d'administration de 2019-2020

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont siégé au conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2019-2020.

Harvey McCue, président, (Ottawa)

Du 24 septembre 2009 au 4 mars 2012
Du 5 mars 2012 au 4 mars 2015
Vice-président, du 22 mars 2013 au 10 juillet 2017
Président, du 11 juillet 2017 au 10 juillet 2020

Melanie Hare, vice-présidente (Toronto)

Du 18 novembre 2009 au 4 mars 2012
Du 22 février 2012 au 4 mars 2015
Du 3 juin 2015 au 19 septembre 2017
Vice-présidente, du 20 septembre 2017 au 19 septembre 2020

Lisa Brown (Toronto et Gravenhurst)

Du 21 mars 2018 au 20 mars 2021

John F. Coombs (Toronto et Cloyne)

Du 21 février 2018 au 20 février 2021

Eileen P.K. Costello (Toronto)

Du 28 juin 2017 au 27 juin 2020

Dr Lynne D. DiStefano (Toronto)

Du 31 mai 2017 au 30 mai 2020

John Ecker (Whitby)

Du 18 avril 2019 au 17 avril 2022

Antoinette Fracassi (Ottawa)

Du 17 août 2017 au 16 août 2020

Michelle A. Hamilton (London)

Du 8 février 2018 au 7 février 2021

George Thomas Kapelos (Toronto)

Du 12 août 2015 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Susanne (Su) Murdoch (Barrie)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Jean Yves Pelletier (Ottawa)

Du 17 juin 2015 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Isaac Quan (Toronto)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Wendy Shearer (Guelph)

Du 11 janvier 2017 au 10 janvier 2020

Nathan Tidridge (Waterdown)

Du 30 septembre 2016 au 4 mars 2018
Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Faits saillants de 2019-2020

Le succès de la Fiducie repose sur plusieurs années d'un examen approfondi de son mandat prescrit par la loi, de la façon dont elle s'en acquitte et des raisons pour lesquelles il est important pour la population ontarienne. Nous restons engagés à réaliser son mandat partout en Ontario, à simplifier les dépenses et à élargir sa base de revenu.

En 2019-2020, la Fiducie a :

- continué de diversifier avec succès sa base de revenus, à équilibrer son budget chaque année et à démontrer un plan de durabilité à long terme;
- produit un impact économique de 39 millions de dollars sur le PIB pour l'économie des arts, de la culture et du patrimoine de l'Ontario;
- généré plus de 65 % de son budget opérationnel grâce à des baux, à des centres d'affaires et au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de sociétés et de fondations commanditaires, ainsi que de donateurs individuels;
- travaillé dans 85 % des municipalités de l'Ontario et avec de nombreuses communautés autochtones en protégeant les terres et les servitudes, en offrant des programmes éducatifs, en soutenant les produits touristiques et en renforçant les capacités de conservation;
- commémoré une plaque provinciale pour la Women's Law Association of Ontario dans les jardins sud de Osgoode Hall, Toronto, Ontario;
- célébré le caractère unique des collectivités ontariennes dans le cadre du programme Portes ouvertes Ontario et a offert l'accès gratuit aux visiteurs, contribuant ainsi environ 11 millions de dollars annuellement aux économies locales;
- proposé des initiatives d'éducation du public qui ont donné une voix à la population ontarienne pour partager son patrimoine par l'entremise des plateformes de médias sociaux de la Fiducie, du site Web, des programmes d'interprétation et de la revue Questions de patrimoine de la Fiducie;
- accueilli plus d'un million de personnes sur les sites et programmes de la Fiducie et enregistré plus de 630 000 consultations de son site Web;
- offert l'accès aux sites de la Fiducie pour soutenir les auteurs, les artistes, les musiciens, les cinéastes, les producteurs et d'autres entrepreneurs des industries du patrimoine, du tourisme et de la culture;
- assuré la protection de sites culturellement importants et écosensibles dans les communautés locales en acquérant et en préservant deux propriétés supplémentaires à Nochemowenaing, qui est cogéré avec la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash;
- promu les connaissances au sujet de la conservation ainsi que les modèles pour la réutilisation adaptée, les projets de démonstration et les registres en ligne;
- géré 12 projets d'immobilisations à 10 sites appartenant à la Fiducie, assurant ainsi un essor économique aux sites de conservation du patrimoine, touristiques et générateurs de revenus dans tout l'Ontario.

Biens

- 4 116 hectares environ (10 703 acres) de terres culturelles/naturelles protégées grâce à un droit de propriété de la Fiducie et 2 010 hectares environ (4 977 acres) de terres culturelles/naturelles protégées par des servitudes de la Fiducie;
- 198 biens appartenant à la Fiducie (26 biens du patrimoine culturel et 172 du patrimoine naturel) dans 56 municipalités;
- servitudes de conservation détenues sur 278 biens patrimoniaux ayant un intérêt provincial important (196 biens du patrimoine culturel et 82 biens du patrimoine naturel) dans 110 municipalités;
- 958 196 artefacts archéologiques et 25 011 artefacts culturels ayant un lien avec les biens gérés et interprétés appartenant à la Fiducie;
- 1 285 plaques provinciales dans 262 municipalités;
- les sites appartenant à la Fiducie comprennent 12 lieux historiques nationaux (LHN) et 46 zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS); des servitudes protègent 35 LHN et 24 ZINS.

Principales incidences

- Protection de plus de 475 biens grâce à un droit de propriété ou à une servitude;
- participation de plus d'un million de personnes aux sites ou aux programmes;
- présentation des programmes provinciaux dans 85 % des municipalités de l'Ontario, représentant plus de 99 % de la population de l'Ontario;
- génération d'environ 11 millions de dollars dans les collectivités de Portes ouvertes Ontario, 79 municipalités ayant tenu des événements de Portes ouvertes Ontario dans toute la province;
- éducation de la population ontarienne au sujet de personnes, de lieux et d'événements importants à l'aide de plaques provinciales, de sites et d'artefacts archéologiques et culturels;
- protection de l'habitat de 61 des espèces en péril de l'Ontario;
- mise en valeur du dernier théâtre avec salles superposées encore en activité dans le monde;
- protection d'une partie du site des premiers édifices parlementaires de l'Ontario;
- reconnaissance des contributions exceptionnelles de 5 064 personnes à la conservation du patrimoine grâce aux Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien et au programme Jeunes leaders du patrimoine depuis leur création;
- suivi de plus de 35 000 biens désignés provenant de 228 municipalités dans le registre tenu aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;
- protection de 165 sites archéologiques enregistrés sur les propriétés appartenant à la Fiducie et les propriétés protégées par une servitude.

Mobiliser les Ontariennes et Ontariens et célébrer la diversité

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2019

Chaque année, en collaboration avec le bureau du lieutenant-gouverneur, la Fiducie reconnaît les contributions exceptionnelles à la conservation du patrimoine, à la durabilité environnementale et à la biodiversité, ainsi qu'au patrimoine culturel et naturel. Les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien reconnaissent les personnes, les groupes et les communautés qui ont le mieux démontré des qualités de leadership, d'engagement, de créativité, d'impact positif sur la communauté et de normes élevées de conservation.

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Carol White : Candidature proposée par Rose Fine-Meyer, Association des Fêtes du patrimoine de l'Ontario
- George Henderson : Candidature proposée par Les Amis de la maison Macdonell-Williamson
- Judith Henderson : Candidature proposée par Les Amis de la maison Macdonell-Williamson
- Laurence Grant : Candidature proposée par le comité municipal du patrimoine de Dutton Dunwich
- Sharon Spall : Candidature proposée par la région de Waterloo
- Wayne Hugli : Candidature proposée par Rose Fine-Meyer, Association des Fêtes du patrimoine de l'Ontario

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

Prix remis à titre individuel et lauréats de la bourse Jeunes leaders du patrimoine :

- Ashley Harper : Candidature proposée par la filiale St Lawrence de la United Empire Loyalist Association of Canada
- Deon Singh : Candidature proposée par Credit Valley Conservation
- Grace Gong : Candidature proposée par Peel Environmental Youth Alliance

Prix remis à des groupes :

- Hidden Histories: Labour to Lofts : Candidature proposée par Siobhan O'Flynn, maître de conférences en études canadiennes, Université de Toronto
- Artistes en septième année à la Holy Trinity School ayant participé au projet Richmond Hill Heritage Architecture : Candidature proposée par la Holy Trinity School
- Élèves bénévoles dans le cadre du Waterloo Wellington Children's Groundwater Festival : Candidature proposée par la région de Waterloo

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Anishnaabwe Endaat « Where We Live » : Candidature proposée par le Musée et centre culturel du comté de Bruce
- Charlie Fairbank : Candidature proposée par le comté de Lambton
- Home Made Visible : Candidature proposée par les bibliothèques de l'Université York, archives et collections spéciales Clara Thomas
- Into the Light: Eugenics and Education in Southern Ontario : Candidature proposée par les musées de Guelph
- Projet de l'hôtel Courthouse : Candidature proposée par le Thunder Bay Heritage Advisory Committee
- Filiale John Muir : Candidature proposée par la bibliothèque publique de Windsor
- Projet de conservation des serres du lieu historique national du Canada Parkwood : Candidature proposée par ERA Architects
- Projet de l'édifice du Sénat du Canada : Candidature proposée par ERA Architects
- Projet de l'hôtel Walper : Candidature proposée par bnkc architects
- Parc-musée et exposition interactive numérique Voices of Freedom : Candidature proposée par la Niagara Historical Society and Museum

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Heritage Toronto pour Dundas + Carlaw: Made in Toronto
- Le Women's Council de la Métis Nation of Ontario pour la manifestation Métis Women's Leadership Gathering

Lauréat du *NOUVEAU* Prix Thomas Symons pour l'engagement en faveur de la conservation en 2019

- Rick Hill

Les réalisations des lauréats de 2019 aident la population ontarienne à explorer notre histoire culturelle; à préserver et à utiliser nos lieux, structures et paysages spéciaux; à promouvoir la durabilité environnementale et la biodiversité; à conserver notre art; et célébrer les langues, les connaissances, les anecdotes, les valeurs et les traditions qui composent notre patrimoine commun.

*Des renseignements détaillés sur les Prix se trouvent à : <https://www.heritagetrust.on.ca/fr/index.php/pages/programs/recognition-programs>

Donateurs et partenaires

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

Les partenariats sont essentiels au succès continu de la Fiducie génère plus de 65 % de son budget opérationnel grâce à des baux, à des centres d'affaires et au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de sociétés et de fondations commanditaires, ainsi que de donateurs individuels; Ce soutien, auquel s'ajoutent les contributions généreuses de nos partenaires subventionnaires ainsi que de donateurs de propriétés et de collections, permet à la Fiducie de poursuivre son important travail pour la conservation du patrimoine culturel et naturel de l'Ontario au bénéfice de la population ontarienne.

Sans la contribution de ces partenaires indispensables, nous ne pourrions progresser aussi efficacement dans la protection de notre précieux patrimoine culturel et naturel. Nous savons que la force tirée de la coopération contribue véritablement au rayonnement de nos efforts.

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou lui ont versé des dons, cette année.

Holly Abraham, Mississauga

Richard M. Alway, Toronto

Mary J. Asselstine, North Bay

Daniel Atkinson, Belleville

Robert D. Bagshaw, Ajax

Allan Barish, Toronto

Brian Beattie, Toronto

Dawn Bennett, Caledon East

Robert H. Black, Ottawa

Lisa S. Bowen, Toronto

James Bradley, St. Catharines

Frederick Wayne Bristow, Windsor

Barbara A. Britton, Windsor

Lisa Brown, Toronto

William (Bill) Buchanan, Etobicoke

Canada Life, London

Ruth Cathcart, Toronto

Beverly Cattle, Scarborough

CI Investments, Toronto

John F. Coombs, Toronto

Steven Davidson, Toronto

Audrey F. Day, Toronto

Paul Dempsey, Mississauga

Terrie-Lynn Devonish, Toronto

Lynne D. DiStefano, Toronto

Dianne Domelle, Thornhill

Downtown Automotive Group, Toronto

John E. Ecker, Whitby

Kathy English-Series, Oakville

Adam Found, Lindsay

Audrey Fox, Toronto

Antoinette Fracassi, Ottawa

Lynda Friendly, Toronto

Karen L. Fydenchuk, Toronto

Golder, Ottawa

Douglas Grant, Toronto

Michael Gregor

Liam Grove, Oxford Mills

Scott Hand, Lenox

Beth Hanna, Toronto

Melanie Hare, Toronto

John E. Henderson, Thorold

Joan M. Hogan, Smiths Falls	Helen Poulis, King City
Jill Hutcheon, Havelock	Harold M. Povilaitis, Toronto
Graeme Hutchinson, Amherstburg	Jana M. Prock, Toronto
Pamela Inglis, Toronto	RBC Foundation, Toronto
INVISTA (Canada) Company, Maitland	Suzanne Reiner, Courtice
Jackman Foundation, Toronto	Larry W. Richards, Toronto
Neil Jacoby, Toronto	Donald P. Ross, Markham
Corinne Jessiman, Toronto	Robert et Kathleen Saunders, Toronto
Calvin Jessome, St. Catharines	Mike Sawchuck, Pickering
Karen Kaplan, Toronto	Wendy Shearer, Guelph
Joan Kelly, Warkworth	William (Bill) J. Shearing, Morrisburg
Wayne Kelly, Toronto	Ivor M. Simmons, Toronto
Michel Laverdiere, Toronto	Gordon W. Smith, Cambridge
Brooke Lein, Toronto	Nancy J. Spencer, Kingston
Constance Leon	John D. Stevenson, Toronto
Jolene Leon, Mississauga	Marlene Stirrett-Matson, Toronto
Sue Lupton, Oshawa	Regan Takenaka, Toronto
Heather A. Lyons, Goderich	Jill Taylor, Toronto
Nona Macdonald Heaslip, Toronto	TD Securities, Toronto
Martin MacLachlan, Toronto	Patricia Thompson, Toronto
Alice E. Mahon, Toronto	Joan Tilt, Toronto
McArthur Marketing, Brantford	Timmins Martelle Heritage Consultants Inc, London
Beth McCarthy, Toronto	Toronto Foundation, Toronto
Harvey McCue, Ottawa	Sarah Verreault, London
Nancy McFadyen, Toronto	Sheila M. Walsh, Toronto
W.D. McKeough, Blenheim	Bill I. Webster, Toronto
Lily McMorine, Newmarket	Felicity Wells, East York
John C. McNeill, Toronto	Ken White, Burlington
Sylvia M. McPhee, Toronto	Jim Wiebe, Dundas
Dorothy E. Meaney, Barrie	Et 25 donateurs qui souhaitent garder l'anonymat.
Steven Medley, Oshawa	
Mary E. Mick, Orillia	
Trinanjana Mitra, Toronto	
Ian R. Moore, Toronto	
Richard Moorhouse, Toronto	
Guy Yves Pelletier, Gatineau	
Jannette Porter, Toronto	

Membres du jury pour le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2019 :

- Cheyenne Blaker : technicienne en gestion écologique, Première Nation d'Alderville
- Esmond Lee : Partner DTAH artiste en résidence au Centre des artistes en résidence Doris McCarthy en 2019 et architecte
- Joe Lobko : associé, DTAH
- Kim Gavine : directrice générale, Conservation Ontario
- Lindsay Benjamin : chef de projet — Heritage, Archaeological Research Associates Ltd.
- Shawn Micallef : chroniqueur, *Toronto Star*

Membres du jury pour le Programme des artistes en résidence Doris McCarthy de 2019 :

- Ann MacDonald, galerie Doris McCarthy (Université de Toronto à Scarborough)
- Patrick Ballantyne (Association des auteurs-compositeurs canadiens)
- Clare Ross (Ontario Society of Artists)
- Ryan Rice (Université de l'École d'art et de design de l'Ontario)
- Siobhan O'Connor (Writers' Union of Canada)
- Rabindranath Maharaj (auteur et ancien bénéficiaire du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy) (2019)

Partenaires 2019-20

Collège Algonquin	Portes ouvertes Hamilton
Architectural Conservancy of Ontario	Portes ouvertes Highlands East
Architectural Conservancy of Ontario, succursale de Cobourg et East Northumberland	Portes ouvertes Kawartha Lakes
Architecture Conservancy of Ontario, succursale de London	Portes ouvertes Comté de Lambton
Bruce Trail Conservancy	Portes ouvertes Lincoln
Building Roots	Portes ouvertes London
Caledon Countryside Alliance	Portes ouvertes Markham
Caledon Hills Bruce Trail Club	Portes ouvertes Mississauga
Musée canadien du canot	Portes ouvertes comté de Northumberland
La Société canadienne de peintres en aquarelle	Portes ouvertes Oshawa
Musée de Chatham-Kent	Portes ouvertes Ottawa
Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash;	Portes ouvertes Owen Sound
Ville de Hamilton	Portes ouvertes Oxford Woodstock
Ville d’Ottawa Ville de Toronto	Portes ouvertes Peterborough
Ville de Windsor	Portes ouvertes Quinte West
Conservation Halton	Portes ouvertes Richmond Hill
Conservation Ontario	Portes ouvertes comté de Simcoe
Couchiching Conservancy	Portes ouvertes Smiths Falls
Credit Valley Conservation	Portes ouvertes St. Mary’s
Première Nation de Curve Lake	Portes ouvertes St. Thomas
Portes ouvertes Ajax	Portes ouvertes Toronto
Portes ouvertes Aurora	Portes ouvertes région de Waterloo
Portes ouvertes Belleville	Portes ouvertes Whitby
Portes ouvertes Brampton	Portes ouvertes Whitchurch-Stouffville
Portes ouvertes Burlington	Dresden Virtual History Group
Portes ouvertes Carleton Place	Dry Stone Canada
Portes ouvertes Clarington	Bénévoles du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
Portes ouvertes Cornwall et les comtés de SDG	Enoch Turner Schoolhouse Foundation
Portes ouvertes Dutton Dunwich	Fleming College School
Portes ouvertes Erin	Friends of Fulford Place Association
Portes ouvertes Grimsby	Friends of Scotsdale Farm
Portes ouvertes Guelph	Friends of the Macdonell-Williamson House/Les Amis de la maison Macdonell-Williamson
Portes ouvertes région de Halton	

Ganaraska Region Conservation Authority	Nottawasaga Valley Conservation Authority
Gouvernement du Canada (Parcs Canada)	Université de l’EADO
Grand River Conservation Authority	Bureau du lieutenant-gouverneur de l’Ontario
Halton-Peel Woodlands and Wildlife Stewardship	Société d’histoire des Noirs en Ontario
Association des résidents de Hudson Point	Ordre des pharmaciens de l’Ontario
Nation Huronne-Wendat	Le Fonds pour les manifestations culturelles de l’Ontario
Infrastructure Ontario	Association des fiducies foncières de l’Ontario
Kawartha Conservation Authority	Association des musées de l’Ontario
Kingston Field Naturalists	Ontario Nature
Lake of the Woods Historical Society	Perth Seniors Fellowship
Lake Simcoe Region Conservation Authority Lake-of-the Woods Historical Society	Région de Peel
Conservation des terres de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	Office de protection de la nature de la vallée Rideau
Barreau de l’Ontario	Nation Ojibway de Saugeen
Les Amis Duff-Baby	Six Nations de Grand River
Comité de sélection pour le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien	Six Nations Polytechnic (Brantford)
Nation métisse de l’Ontario	Conservation de la Nation Sud
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	Spacing Radio
Ministère des Affaires francophones	St. Mary’s Anglican Church (comité des archives), Richmond Hill
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	Galerie Doris McCarthy - sur le campus de l’Université de Toronto à Scarborough
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts	The Ontario Society of Artists Thunder Bay Field Naturalists Tom Thomson Art Gallery
Première Nation des Mississaugas de Credit	Office de protection de la nature de Toronto et de la région
Mississippi Valley Conservation Authority	Ville de Kirkland Lake
Première Nation crie de Moose	Ville de Perth
Société d’histoire multiculturelle de l’Ontario	Comité consultatif du site historique de la Case de l’oncle Tom
Municipalité de Chatham-Kent	Université de Toronto
Musée de l’histoire du Nord	Upper Thames River Conservation Authority
Musée de Windsor	Willowbank School of Restoration Arts
National Historic Sites Alliance of Ontario	Women’s Law Association of Ontario
Fiducie nationale du Canada	Writers’ Union of Canada
Commission de l’escarpement du Niagara	Région de York
Parcs du Niagara (événement vedette de Portes ouvertes Ontario : centrale électrique Canadian Niagara Power)	
Norfolk Field Naturalists	



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Le 4 février 2021

Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et leur contenu incombe à la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles jusqu'au 4 février 2021.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice indépendante figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion du vérificateur.

Beth Hanna,
Directrice générale

Paul Dempsey
Directeur, Services opérationnels généraux

10, rue Adelaide est
Toronto (Ontario) M5C 1J3

Téléphone : 416 325-5000
Télécopieur : 416 325-5071
www.heritagetrust.on.ca/fr



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE INDÉPENDANTE

À la Fiducie du patrimoine ontarien

Opinion

J'ai vérifié les états financiers de la Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes des fonds, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes accompagnant les états financiers, dont un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités à l'égard de la vérification des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie de poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123
www.auditor.on.ca

Responsabilités de la vérificatrice à l'égard de la vérification des états financiers

Mes objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de la vérificatrice contenant mon opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, j’exerce mon jugement professionnel et fais preuve d’esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- J’identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J’acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- J’apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie de poursuivre son exploitation. Si je conclus à l’existence d’une incertitude significative, je suis tenue d’attirer l’attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de mon rapport de vérification. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation.
- J’évalue la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j’aurais relevée au cours de ma vérification.

Susan Klein, CPA, CA, LPA

Toronto (Ontario)

4 février 2021

Vérificatrice générale adjointe

Fiducie du patrimoine ontarien

Au 31 mars

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation			Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		[retraité – note 16]		[retraité – note 16]		[retraité – note 16]			
Actifs									
Actifs à court terme	1 216	2 022	3 117	2 585	-	-	4 333	4 607	4 607
Trésorerie et équivalents [note 2(a)]	-	-	5 812	4 835	-	-	5 812	4 835	4 835
Placements à court terme [note 2(b)]	965	908	220	157	-	-	1 185	1 065	1 065
Créances [notes 5 et 13]	106	173	1	11	-	-	107	184	184
Charges payées d'avance									
Total des actifs à court terme	2 287	3 103	9 150	7 588	-	-	11 437	10 691	10 691
Placements à long terme [note 2(c)]	-	-	4 706	6 156	10 697	11 061	15 403	17 217	17 217
Immobilisations nettes [note 3]	20	34	92	99	-	-	112	133	133
	2 307	3 137	13 948	13 843	10 697	11 061	26 952	28 041	28 041
Passifs et soldes de fonds									
Passifs à court terme									
Dettes et charge à payer [note 5]	1 162	1 588	100	1 332	-	-	1 262	2 920	2 920
Dépôts et produits reportés	141	342	37	-	-	-	178	342	342
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs [note 4]	338	378	-	-	-	-	338	378	378
Total des passifs à court terme	1 641	2 308	137	1 332	-	-	1 778	3 640	3 640
Avantages sociaux futurs [note 4]	550	561	-	-	-	-	550	561	561
Total des passifs	2 191	2 869	137	1 332	-	-	2 328	4 201	4 201
Soldes de fonds									
Grevés d'affectations externes	-	-	10 219	9 751	9 311	9 242	19 530	18 993	18 993
Grevés d'affectations internes	-	-	3 569	2 827	1 809	1 775	5 378	4 602	4 602
Non affectés	116	268	-	-	-	-	116	268	268
	116	268	13 788	12 578	11 120	11 017	25 024	23 863	23 863
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	-	-	23	(67)	(423)	44	(400)	(23)	(23)
Total des soldes de fonds	116	268	13 811	12 511	10 697	11 061	24 624	23 840	23 840
	2 307	3 137	13 948	13 843	10 697	11 061	26 952	28 041	28 041
Engagements [note 12]									

Voir les notes afférentes aux états financiers.


Président
4 février 2021


Trésorier
4 février 2021

État des pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(23)	(188)
Gains non réalisés (pertes)	(377)	165
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(400)	(23)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	1 161	(274)
Éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	66	100
Amortissement de l'escompte sur les placements	102	175
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié au fonctionnement		
Créances	(120)	1 663
Charges payées d'avance	77	(80)
Dettes et charges à payer	(1 658)	(2 035)
Intérêts courus	(256)	47
Dépôts et produits reportés	(164)	167
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	(51)	12
Trésorerie affectée aux activités de fonctionnement	(843)	(225)
Activité d'investissement en immobilisations	(45)	(22)
Acquisition d'immobilisations	(45)	(22)
Trésorerie affectée aux activités d'investissement en immobilisations		
Activités d'investissement	13 525	4 296
Produit tiré des placements	(12 911)	(8 393)
Achat de placements	614	4 097
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(274)	(4 344)
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	4 607	8 951
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début del'exercice	4 333	4 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:	2 155	2 320
Trésorerie	2 178	2 287
Équivalents de trésorerie	4 333	4 607

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

La Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990, en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, s'est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d'articles et de biens patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, entreprises et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Elle est exonérée d'impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et elle peut remettre des reçus pour les dons qu'elle reçoit.

1. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément au *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* pour le secteur public, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif publics au Canada. La Fiducie a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif qui correspondent aux chapitres SP 4200 à 4270. Les méthodes comptables importantes sont résumées ci-après.

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil d'administration, à l'exception des fonds grevés d'affectations externes qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de son fonds d'administration ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

Fonds grevés d'affectations

Les fonds grevés d'affectations comprennent

[a] Les fonds grevés d'affectations externes, soit :

- [i] les sommes reçues de la province de l'Ontario (la « Province »), du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour le financement des objets particuliers;

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

- [ii] les contributions reçues de particuliers et de sociétés dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;

- [iii] un fonds de réserve constitué en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

[b] Les fonds grevés d'affectations internes, soit :

Les montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

[c] Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d'administration pour être conservés en tant que dotations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les fonds communs de placement du marché monétaire et les dépôts à terme avec des échéances jusqu'à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Placements

Les placements à court terme incluent les dépôts à terme, les obligations et autres instruments à revenu fixe arrivant à échéance dans un délai de 12 mois et ayant une durée de plus de 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à long terme incluent des placements semblables arrivant à échéance dans un délai de plus de 12 mois, et les placements sans date d'échéance pour lesquels l'intention de la direction est de les conserver pendant plus de 12 mois après la fin de l'exercice financier.

Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs variant de trois à cinq ans.

Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les coûts des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel achetés sont passés en charges tandis que ceux qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur à la date de

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie (voir note 6) sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les contributions aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

Comptabilisation des produits

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés ou non réalisés, nets des frais de gestion des placements. Les produits financiers assujettis à des affectations stipulant qu'ils doivent être ajoutés au montant du capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Tout autre produit financier tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les contributeurs au fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des produits financiers générés par les fonds fournis, ces produits sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service est fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

Apports de dons en nature

Le travail de la Fiducie est soutenu par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1 f), Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que celle-ci puisse être raisonnablement estimée.

Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

[i] Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont reclassés aux états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les créances et les dettes et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur de marché, sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et toute perte non réalisée est réajustée par une imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt important qui découlerait des instruments financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

[ii] Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires au sein de marchés inactifs, ou des données du marché observables pour la quasi-totalité de la durée de l’actif ou du passif.
- Niveau 3 – Données non observables ne s’appuyant pas ou s’appuyant peu sur une activité du marché et qui sont pertinentes pour l’évaluation de la juste valeur de l’actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l’évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

Affectation des charges

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu’elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres d’affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d’autres charges qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l’administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion d’affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s’appliquent directement.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l’actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l’exercice. Les éléments significatifs pouvant faire l’objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d’amortissement et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

2. Placements

[a] La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Trésorerie canadienne	1 943	1 943	2 320	2 320
Fonds du marché monétaire canadien	2 391	2 390	2 290	2 287
	4 334	4 333	4 610	4 607

Le taux de rendement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est de 0,2 % (1,60 % en 2019).

[b] Les placements à court terme comprennent les éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	5 728	5 711	4 918	4 835
Mondiaux	101	101	-	-
	5 829	5 812	4 918	4 835

Le taux d’intérêt des placements à court terme varie de 1,69 % à 4,50 % (de 1,47 % à 5,78 % en 2019).

[c] Les placements à long terme comprennent les éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	4 752	4 791	6 502	6 517
Mondiaux	1 432	1 416	1 534	1 537
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commune				
Canadiens	2 654	2 673	2 547	2 574
Mondiaux	545	509	489	480
Fonds de titres de capitaux propres en gestion commune				
Canadiens	956	765	842	822
Mondiaux	1 104	1 026	1 076	1 097
Fonds de revenu en gestion commune				
Canadiens	4 342	4 223	4 165	4 190
	15 785	15 403	17 155	17 217

Les dates d’échéance des placements à long terme s’échelonnent de juillet 2021 à juin 2036 (de juin 2010 à décembre 2108) et le taux d’intérêt varie de 2,15 % à 8,90 % (de 1,69 % à 9,98 % en 2019).

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

3. Immobilisations

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Matériel informatique et logiciels	167	95	72
Matériel de bureau, mobilier et agencements	235	195	40
	402	290	112
	2019		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Matériel informatique et logiciels	443	395	48
Matériel de bureau, mobilier et agencements	235	150	133
	678	545	133

Au cours de l'exercice en cours, des charges d'amortissement de 18 \$ et de 48 \$ (21 \$ et 79 \$ en 2019) sont incluses dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations. En outre, du matériel de bureau, du mobilier et des agencements entièrement amortis dont le coût total s'élevait à 321 \$ (37 \$ en 2018) ne sont plus utilisés et ont été radiés.

4. Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires (« RRF ») ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Régime de retraite du SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur du RRF et qui est le copromoteur du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie aux caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation exigée par la loi ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie s'élevant à 376 \$ (383 \$ en 2019) sont inclus dans les charges du fonds d'administration et des fonds affectés dans l'état des résultats.

Avantages complémentaires de retraite

Le coût des avantages complémentaires de retraite des employés est payé par la Province et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, des indemnités de congé non utilisées et des autres prestations de

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

départ cumulées à la fin de l'exercice s'élevait à 888 \$ (939 \$ en 2019) dont une tranche de 338 \$ (378 \$ en 2019) a été présentée dans le passif à court terme.

5. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquérir des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux. Les subventions provenant d'apparentés, autres que le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, sont consignées dans les autres revenus et sont comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Ministère des Affaires autochtones	341	102
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	35	-
Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	-	85
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario	-	80

Les sommes à recevoir de/à payer à la Province et non réglées à la fin de chaque exercice se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Somme à recevoir de la Province	52	48
Somme à payer à la Province	369	876

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie incluait 198 sites du patrimoine culturel et naturel (respectivement 26 et 172 sites) où se trouvaient 103 bâtiments. La Fiducie possède également 25 011 artefacts culturels et plus de 958 000 artefacts archéologiques qui sont directement associés à des biens lui appartenant. Au moyen de servitudes de conservation, la Fiducie protège 278 propriétés patrimoniales appartenant à d'autres. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 285 plaques provinciales en l'honneur de personnes, de lieux et d'événements importants.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

7. Produits financiers

Les produits d'intérêts incluent les produits générés par les ressources de dotation et d'autres placements, présentés dans les fonds suivants :

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectation		Fonds de dotation	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		[retraité - note 16]		[retraité - note 16]		[retraité - note 16]
Produits d'intérêt tirés de :						
Ressources de fonds de dotation	85	97	482	270	34	26
Autres placements	36	211	79	122	-	-
	121	308	561	392	34	26

8. Affectation des dépenses

[a] Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 285 \$ (325 \$ en 2019) ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	68	78
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	82	123
Opérations des centres d'affaires	52	57
Administration	83	67
	285	325

[b] Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 469 \$ (1 419 \$ en 2019) a été affecté à d'autres programmes comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	206	196
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	432	399
Opérations des centres d'affaires	310	317
Administration	521	507
	1 469	1 419

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

9. Actifs nets de dotation

Les actifs nets de dotation correspondent aux montants grevés d'affectations par le contributeur et le conseil d'administration pour le maintien des apports en immobilisations des fonds de dotation, et ce, en utilisant les revenus de placements conformément aux fins établies par le contributeur ou le conseil d'administration.

La Fiducie a mis en place une politique de préservation des immobilisations visant à protéger la valeur réelle des grevés de dotation internes en exigeant une augmentation annuelle des immobilisations des fonds de dotation correspondant au pourcentage de changement de l'indice des prix à la consommation en Ontario.

En ce qui a trait aux fonds grevés de dotation externes, les revenus de placements sont présentés dans les fonds grevés d'affectations, sauf si le contributeur a exigé qu'ils soient maintenus dans les fonds de dotation. Les revenus de placements pour les fonds grevés de dotation internes sont présentés dans le fonds général de l'état des résultats. La préservation des immobilisations est affectée aux fonds de dotation par virement entre fonds.

Durant l'exercice, les revenus de placements pour les fonds grevés de dotation internes et externes ont été de 601 \$ [393 \$ en 2019]. De ces revenus, un montant de 34 \$ [26 \$ en 2019] a été affecté et présenté comme revenu de placement dans les fonds de dotation à la demande du contributeur. Une tranche de 482 \$ [270 \$ en 2019] des revenus de placements est assujettie à des restrictions des contributeurs et a été présentée dans les fonds grevés d'affectations. Les revenus de placements du fonds de dotation restants de 85 \$ [97 \$ en 2019] ont été gagnés sur les fonds grevés de dotation internes et présentés à titre de revenus dans le fond d'administration. De cette somme, 34 \$ [26 \$ en 2019] correspondent à la préservation des immobilisations et ont été affectés aux fonds de dotation par virement entre fonds [note 10]. Voir la note 16 pour le rapprochement des montants redressés des années antérieures.

10. Transferts entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont affectés de façon à répondre à diverses priorités ou divers imprévus internes approuvés. Ces opérations sont présentées comme des transferts entre fonds, soit entre le fonds d'administration et les fonds affectés grevés d'affectations internes. Pendant l'exercice, le conseil d'administration a approuvé des transferts internes du fonds d'administration aux fonds grevés d'affectations internes de 1 046 \$ [152 \$ en 2019].

En outre, des revenus de placements de 34 \$ [26 \$ en 2019] affectés à la préservation des immobilisations pour les fonds grevés de dotation internes ont été transférés du fonds d'administration aux fonds de dotation, conformément aux politiques de la Fiducie.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

11. Facilités de crédit

La Fiducie a des facilités de crédit remboursables à vue d'un montant maximum de 250 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % ou 2,7 % (0,25 % ou 4,2 % en 2019). Aux 31 mars 2020 et 2019, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

12. Engagements

Au 31 mars 2020, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés s'établissaient à 97 \$ (97 \$ en 2019) pour des subventions de dépenses destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été constaté relativement à ces engagements au 31 mars 2020.

13. Instruments financiers

Risque de crédit :

Le risque de crédit survient lorsqu'une partie à un instrument financier puisse entraîner une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses créances et à ses placements. Au 31 mars 2020, 33 % (51 % en 2019) du solde des créances était à recevoir de clients ayant loué des biens de la Fiducie, solde qui est considéré comme étant pleinement recouvrable. En outre, 32% (28% en 2019) du solde des créances étaient à recevoir des gouvernements du Canada, de l'Ontario, d'autres provinces et municipalités. "Les placements détenus par la Fiducie sont gérés de façon professionnelle et se limitent à ceux ayant une note de qualité investissement d'investissements d'au moins une agence de notation internationale reconnue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fiducie pourrait avoir à s'acquitter d'obligations associées à ses passifs financiers. Une partie considérable des revenus d'exploitation de la Fiducie provient du gouvernement provincial. Pour contrôler le risque de liquidité, la Fiducie conserve des ressources suffisantes pour répondre rapidement à ses obligations. Presque toutes les dettes et charges à payer de la Fiducie sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de marché :

Le risque de marché survient lorsque la juste valeur d'un portefeuille de placements fluctue en raison de fluctuations de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base. La Fiducie possède un portefeuille de placements diversifié composé de titres dans des fonds de revenu en gestion commune, des fonds de titres de capitaux propres en gestion commune et des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition prudente des titres en portefeuille, restreint les niveaux de

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. Neuf pour cent (quatre pour cent en 2019) du total des fonds investis sont soumis à une exposition aux devises étrangères à découvert. La Fiducie embauche des gestionnaires de placements professionnels pour obtenir des conseils et placer les fonds dans des titres individuels et des fonds en gestion en gestion communedans une combinaison adéquate et conforme à la politique de placement approuvée, afin de réaliser un bon équilibre entre les risques et les rendements.

Le Comité des finances et des placements du conseil d'administration de la Fiducie se réunit périodiquement avec les gestionnaires pour examiner le rendement et la conformité à des niveaux de risque satisfaisants. Par suite de l'adoption de ces stratégies, il n'y a pas eu de changements importants dans l'exposition au risque de crédit et au risque de marché par rapport à l'exercice 2019.

14. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

15. COVID-19

La pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») actuelle a poussé le gouvernement provincial à prendre des mesures d'urgence pour en combattre la propagation. Ces mesures ont provoqué un ralentissement des activités de la Fiducie, y compris la fermeture des sites culturels et à louer de la Fiducie ainsi que l'annulation des activités prévues. Les revenus découlant des frais de location et de permis ont en conséquence diminué à compter de la mi-mars 2020, situation qui s'est poursuivie à l'exercice suivant.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite) (en milliers de dollars)

Le 31 mars 2020

16. Redressement des états financiers de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice, la Fiducie a relevé une erreur de classification entre le fonds grevé de dotation externe et les fonds grevés d'affectations externes. De plus, la Fiducie a constaté que les revenus de placements avaient erronément été enregistrés dans les fonds de dotation au lieu des fonds grevés d'affectations pour 2019 et les exercices précédents.

Par conséquent, les états financiers de l'exercice de comparaison 2019 ont été redressés rétroactivement comme suit pour corriger ces erreurs :

2019	Somme antérieure \$	Augmentation (Diminution) \$	Somme redressée \$
État de la situation financière			
Placements à long terme – fonds grevés d'affectations	5 257	899	6 156
Placements à long terme – fonds de dotation	11 960	(899)	11 061
Soldes des fonds grevés d'affectations externes – fonds grevés d'affectations	8 852	899	9 751
Soldes des fonds grevés d'affectations externes – fonds de dotation	10 141	(899)	9 242
État des résultats			
Revenus de placements – fonds général	282	26	308
Revenus de placements – fonds grevés d'affectations	268	124	392
Revenus de placements – fonds de dotation	176	(150)	26
Excédent pour l'exercice – fonds général	149	26	175
Déficit pour l'exercice – fonds grevés d'affectations	(599)	124	(475)
Excédent pour l'exercice – fonds de dotation	176	(150)	26
État de l'évolution des soldes de fonds			
Fonds grevés de dotation externes – solde au début de l'exercice	9 991	(775)	9 216
Fonds grevés d'affectations externes – solde au début de l'exercice	9 365	775	10 140
Excédent pour l'exercice – fonds grevés de dotation externes	150	(124)	26
Excédent pour l'exercice – fonds grevés de dotation internes	26	(26)	-
Déficit – fonds grevés d'affectations externes	(513)	124	(389)
Excédent – fonds non affectés	149	26	175
Virement entre fonds – fonds grevés de dotation internes	-	26	26
Virement entre fonds – fonds non affectés	(152)	(26)	(178)